



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>

Section «Randonnées - Montagne»

Courriel: tlc-rando-montagne@orange.fr

blog: www.tlc-rando-montagne.fr

Responsable de l'activité: Pierre DIDIER-LAURENT

SEJOUR "RANDONNEES-RAQUETTES" A VILLERS LE LAC (DOUBS)

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

L'association «T.L.C.» de BARBERAZ organise un séjour randonnée-raquettes dénommé:

**"Randonnée Raquettes dans les montagnes du Hauts Doubs"
au village vacances Ternélia "Evasion Tonique" à Villers le Lac (Doubs).**

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2016/2017

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association et par un accompagnateur en montagne du village-vacances.

Nombre de participants: 12 au minimum, 20 au maximum.

Date: du lundi 30 janvier au vendredi 03 février 2017. (5 jours / 4 nuits)

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée raquettes avec 3 à 3,5 jours de randonnées-raquettes avec des dénivelées de 200 à 500 m et de 2 à 6 heures de randonnée chaque jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

Départ de BARBERAZ le lundi 30 janvier 2017 en début de matinée. Déjeuner en cours de route (à charge des participants). Visite d'une distillerie à PONTARLIER dans l'après-midi. Arrivée et installation au village-vacances en fin d'après-midi.

Randonnées en demi-journée ou journée selon programme joint en annexe

Retour le vendredi 03 février 2017 au départ de VILLERS LE LAC après le déjeuner. Arrivée à BARBERAZ en fin d'après-midi ou début de soirée.

HEBERGEMENT

VILLAGE VACANCES "TERNELIA – EVASION TONIQUE" à VILLERS LE LAC (25130)

Voir la notice descriptive en annexe.

Téléphone du centre de vacances: 03 81 68 02 89.

Site internet : <http://www.evasiontonique.com/>

Le séjour est réservé en pension complète.

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à 385,00€ par personne, en pension complète.

Supplément pour chambre individuelle: 52,00 € pour la durée du séjour.

Ce prix a été établi sur la base de 20 participants. En cas d'un nombre de participants moins important, ce prix pourra être revu à la hausse.

Ce prix comprend :

* La pension complète, en chambre double équipée de sanitaires privés, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.

Les repas de midi seront pris soit au centre, soit sous forme de pique-niques pour la journée complète de randonnée.

* La prise en charge partielle du coût du séjour de l'organisateur

* Les lits faits à l'arrivée.

* Les serviettes de toilette fournies par le centre.

* Le cocktail d'accueil le soir du 1er jour.

* Les boissons et vin aux repas, le café au déjeuner.

* L'accès à la piscine couverte et chauffée (non surveillée) et au sauna.

* Les taxes de séjour

* La cotisation "Immatriculation Tourisme"

* Le voyage A-R, jusqu'à VILLERS LE LAC et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe «Déplacements» ci-dessous

Ne sont pas compris:

* Le supplément chambre individuelle: 13 euros par jour et par personne.

* Les assurances facultatives: annulation, interruption de séjour, bagages, coût: 10,75€ par personne

* Les visites éventuellement inscrites au programme

* D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 120,00 € (chèque à l'ordre de T.L.C.) avant le 18 novembre 2016.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 25 novembre 2016. En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur préinscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

PAIEMENTS

Acompte de **120,00 €** à la préinscription.

Deuxième versement de **120,00 €** avant le **18 décembre 2016.**

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour, soit **145,00 €** avant le **18 janvier 2017.**

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

Les chèques vacances sont acceptés.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

Distance : 250 kms de BARBERAZ et 3h30 de trajet voiture d'après Via Michelin, par Annecy, Genève, Lausanne, Pontarlier.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 45,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture.

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.
Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

En cas de souscription du contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif, application des clauses du contrat.

S'il n'y a pas eu souscription du contrat d'assurance annulation, application des clauses d'annulation du prestataire.

S'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée raquettes pour apprécier pleinement ce séjour.

Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours des mois précédents le séjour.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, maillot de bain, ... Les raquettes doivent être des modèles à plaques articulées, les chaussures adaptées aux raquettes.

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le 25 octobre 2016

Vu, la présidente de l'association T.L.C.
Chantal PILLET

Le Responsable de l'activité
Pierre DIDIER-LAURENT

La Responsable du séjour
Françoise GRIMALDI

Nota: Les conditions générales de vente «groupes» du prestataire, ainsi que le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" seront remis sur demande du participant.

Demande d'extension de l'immatriculation tourisme en cours:

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 Centre d'information: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE: 913E – SIRET: 30358816400044